

tout le monde et parfaitement compris par les quelques instituteurs et professeurs à qui cette langue est familière. Après ses nombreuses citations, M. Talbot est entré dans de longs détails sur les principes de la calligraphie et sur les avantages que procure une bonne main d'écriture à un jeune homme pour se placer avantageusement, dans le commerce ou comme copiste.

Dans l'exécution, il enseigne à ses élèves à tenir la plume comme tous ceux qui écrivent bien, avec cette différence, que le pouce et tous les doigts doivent rester complètement immobiles ; tous les mouvements doivent être faits avec le poignet et le muscle de l'avant-bras. Ce système n'est pas nouveau, car il y a trente ans, Mgr Langevin, alors principal de l'École normale Laval, avait payé un professeur des États-Unis, pour l'enseigner à M. Lacasse, et, depuis lors, ce professeur émérite et distingué l'a toujours enseigné à ses élèves avec succès.

Pour rendre justice à M. Talbot, je dois dire qu'il a habilement plaidé la cause de l'écriture oblique. Il y a mis de l'énergie, du tact, de la verve, du talent. Qu'il me permette de l'en féliciter et de lui offrir les colonnes de l'*Enseignement primaire* pour publier sa conférence, s'il désire le faire.

Après cette longue et intéressante conférence, la discussion a continué encore quelque temps, après quoi, la conférence fut appelée à se prononcer sur la valeur des résultats à obtenir par l'une ou l'autre de ces deux écritures, et les votes comme on le verra par le procès-verbal, furent : quinze contre quatre en faveur de l'écriture droite.

Quant à moi, chers lecteurs, bien que je ne sois plus dans l'enseignement actif, je m'occupe encore assez activement des questions d'éducation pour avoir voix au chapitre, et pour exprimer mon opinion sur cette question.

Quelle est la partie pratique de la décision

des instituteurs de Québec, au sujet de l'écriture droite? Va-t-elle bouleverser tout l'ordre de choses actuel, adopté et suivi dans nos écoles? Pas le moins du monde. On va continuer, dans toutes les écoles à enseigner de son mieux à écrire comme on l'a toujours fait jusqu'ici, car un changement radical dans une branche quelconque ne s'opère pas du jour au lendemain. Chacun va étudier la question, réfléchir, examiner les raisons qui ont été données pour ou contre, et ensuite prendre une décision.

De la discussion naît la lumière. Plusieurs instituteurs, sans y être obligés, vont essayer d'enseigner à leurs élèves l'écriture droite et ensuite, ils nous feront part, dans nos conférences du résultat de leurs travaux. Croire qu'il faut se jeter tête baissée dans le mouvement serait une grave erreur. Il faut attendre et étudier.

Ici se présente une bien importante question que tout instituteur devrait se poser. Combien de mes élèves seront-ils appelés à être des hommes de plume, c'est dire, à gagner leur vie par leur bonne main d'écriture?

Dans les villes, la proportion est à peu près un sur dix, à la campagne, un sur cent.

Quant à nous, humbles instituteurs, qui n'avons à nous occuper que du *quod justum*, laissons aux spécialistes le soin de former des hommes de plume, et efforçons-nous de faire acquérir à nos élèves, le plus rapidement possible, une bonne écriture dont ils puissent se servir pour faire leurs devoirs de classe et plus tard, rédiger leur modeste correspondance, faire lisiblement toutes les écritures que requerront leurs transactions dans le commerce ordinaire de la vie.

Je ne saurais mieux terminer cet article qu'en reproduisant l'extrait suivant qui j'emprunte à l'*Educational Review*, journal pédagogique qui se publie à St-Jean New-Brunswick.

*L'Écriture verticale.* — " Le professeur